

NOUVEAU DICTIONNAIRE

DE

370

GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE

CONTENANT

1° LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE :

Description des grandes régions naturelles, des bassins maritimes et continentaux, des plateaux, des chaînes de montagnes, des fleuves, des lacs, de tous les grands accidents terrestres ;

2° LA GÉOGRAPHIE POLITIQUE :

Description circonstanciée de tous les États et de toutes les contrées du globe ; tableau de leurs provinces et de leurs subdivisions. Description des villes, et en particulier de toutes les villes de l'Europe ; vaste nomenclature de tous les bourgs, villages, et localités notables du monde ; population d'après les dernières données officielles ; forces militaires ; finances, etc., etc.

3° LA GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE :

Indication des productions naturelles de chaque pays, de l'industrie agricole et manufacturière. Du mouvement commercial, de la navigation, etc. ;

4° L'ETHNOLOGIE :

Description physique des races ; nomenclature descriptive des tribus incultes ; Études sur les migrations des peuples, la distribution des races et la formation des nations ;

5° LA GÉOGRAPHIE HISTORIQUE :

Histoire territoriale des États et de leurs provinces ; description archéologique des villes et de toutes les localités notables ;

6° LA BIBLIOGRAPHIE :

Indication des sources générales et particulières, historiques et descriptives.

PAR

M. VIVIEN DE SAINT-MARTIN

Président honoraire de la Société de Géographie de Paris

Membre correspondant de l'Académie royale des sciences de Berlin, Membre honoraire de l'Académie royale de Madrid

Deux fois lauréat de l'Académie des Inscriptions

Membre des Sociétés géographiques de Saint-Petersbourg, de Berlin, de Vienne, de Dresde, de Darmstadt, de Hongrie, d'Auvergne, de Genève, de Normandie de Rio de Janeiro, de New-York, — de l'Institut royal des Indes Néerlandaises

Membre correspondant de la Société des Antiquaires de l'Ouest, de la Société d'Émulation du Doubs, etc.

Chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur



TOME DEUXIÈME

(D—J)

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1884

Édition de propagande et de traduction revisée

CARINO 108 =

I - D
VIVIEN
DE SAINT-MARTIN

population n'excède pas 20000 âmes, grâce à ses nombreux jardins, aux plantations, aux terrains vagues qui couvrent la plus grande partie du sol ; le palais de Têlâl (le roi), le parc, les bâtiments qui en dépendent, occupent à eux seuls un dixième de la superficie totale. Une haute tour, de construction récente et de forme ovale, bâtie au milieu de cet édifice, frappe de loin les regards et annonce la demeure du souverain. La plaine qui entoure Hâil est parsemée de jolies villas, appartenant à de riches habitants ou aux membres de la famille royale. Hâil, dans son état actuel, est une ville tout à fait récente. Elle est en grande partie la création de Têlâl ibn-Rachid, le souverain actuel. Il en a fait construire un quartier tout entier, dont la résidence souveraine, avec ses vastes dépendances, occupe une grande partie. Têlâl y a fait ajouter une longue rangée de magasins. Il a fait construire un marché composé de vingt-huit boutiques, et une grande mosquée pour les prières officielles du vendredi. Autour du palais et dans plusieurs autres parties de la ville, on a percé des rues, creusé des puits, créé de vastes jardins, sans parler des grands travaux qui ont été faits pour réparer les anciennes fortifications de la place ou en créer de nouvelles. M. Guarmani n'a sans doute pas tenu compte de ces récentes additions à l'ancienne ville, lorsqu'il donne à Hâil seulement 7500 habitants ; non plus que l'autorité (un peu plus ancienne, à la vérité) alléguée par M. Wetzlein dans ses études sur le Nord de l'Arabie, qui n'y compte que 600 familles, ce qui revient à 4000 ou 5000 âmes. Pour apprécier, au surplus, le rapide accroissement de la ville sous le prince actuel, il suffit de rappeler qu'en 1845 l'exact Wallin n'y trouva que 210 familles, occupant autant de maisons. — D'après M. W. S. Blunt, qui a visité le Chomr en 1878-1879, le sultan d'Hâil est le personnage le plus puissant de l'Arabie.

HAILLAN (Le). Vge du dép. de la Gironde, arr. de Bordeaux, cant. et à 6 kil. S.-O. de Blanquefort. 920 hab. — Source ferrugineuse ; bons vins.

HAILLOT. Vge de la prov. et arr. de Namur (Belgique), cant. et à 8 kil. S.-S.-E. d'Andenne. 1160 hab. — Carrières.

HAILSHAM. Bg du comté de Sussex (Angleterre), à 18 kil. E. de Lewes, dans la vallée du Cuckmere, petit fleuve côtier dont le cours est de 29 kil. ; station terminale d'un embranchement du ch. de fer South Coast. 2450 hab. (avec la comm.). — Aux environs, ruines du prieuré de Michelham, sur le Cuckmere.

HAIMANEH. Canton de steppes et de lundes incultes de la province d'Angora (Anatolie, Turquie d'Asie), qui s'étend au S. d'Angora, jusqu'au Karadj Dagh, entre les branches supérieures du Sakaria à l'O. et le Kyzyl Irmak à l'E. Les occupants actuels de ce canton sont des Kurdes pasteurs qui vivent sous la tente. M. G. Perrot y a découvert à Ghiaour-Kalési des ruines intéressantes qu'il croit d'origine lydienne. — G. Perrot, *les Kurdes de l'Haimaneh*, Revue des Deux-Mondes, 1865 1^{er} février ; et *Ghiaour-Kalési*, Revue archéologique, 1865, juillet.

HAIMBURG. Vge de la Carinthie (Autro-Hongrie), distr. et à environ 5 kil. N.-E. de Völkermarkt. 510 hab. (2970 avec la comm.).

HAIMPS. Vge du dép. de la Charente-Inférieure, arr. de Saint-Jean d'Angély, cant. et à 5 kil. E. de Matha, sur le Briou, sous-affl. de la Charente par l'Antenne. 855 hab. — Instruments aratoires.

HAI-NAN. Grande île de la mer de Chine ; elle couvre à l'E. le golfe du Tonking, et fait face à une grande péninsule que projette au S. la côte de la province de Kouang-toung, à laquelle l'île appartient. Le canal qui la sépare de la péninsule a environ 28 kil. de largeur. L'île est de forme à peu près ovale ; le grand axe, incliné du N.-E. au S.-O., mesure à peu près 200 kil. Le port de Hoi-hou, à l'extrémité septentrionale de l'île, sur le détroit, est par 20° 5' 15" lat. N., 107° 59' longit. E. (comm. Napier) ; à pointe S., à l'extrémité opposée, est par 18° 9' 55" lat. N. (capit. Ros-) et 107° 14' 15" longit. E. La superficie de l'île est évaluée à 56195 kil. carrés. La capitale située près de la pointe N. est Khoung-tchéou.

L'île de Hai-nan est généralement haute au S. et à l'E., mais basse au N., où il y a une plaine qui s'étend à 70 kil. dans le S. Les montagnes qui entourent l'île au S. et à l'E. sont très élevées et couvertes d'une riche végétation ; entre ces montagnes et celles qui sont au milieu de l'île, et que domine le *Outei-chaï*, ou la montagne à cinq doigts, couverte de neige en hiver, il y a de vastes plaines, dans lesquelles on cultive le riz, la canne à sucre, le sésame, l'aréquier, le hêtel et le tabac. Ces endroits cultivés sont séparés par de hautes montagnes couvertes de forêts impénétrables, au travers desquelles les naturels ont pourtant frayé quelques sentiers étroits, qui leur permettent de communiquer d'un village à l'autre. Les Chinois occupent dans l'île

en un état de pauvreté extrême. Ces derniers, retirés dans les hautes vallées de la partie centrale, sont nommés par les Chinois *Li*, ou, d'après le P. Mailfait, missionnaire français qui a séjourné dans l'île, *Loï* ; ils n'ont dit ce dernier, qu'une simple hutte pour se loger, et l'arc pour se défendre et pourvoir aux besoins de la vie. Ils sont fort laids, et leur laideur est encore augmentée par le bariolage dont ils se sillonnent les joues. Leur idiome est tout à fait différent du chinois, mais entre les indigènes encore sauvages de l'intérieur et les colons chinois du littoral vivent des peuplades soumises, à demi civilisées, que les Chinois appellent *Tchou*, c'est-à-dire les « Murs » et avec lesquels ils classent les descendants des colons méas venus à diverses époques des provinces de Kouang-toung et de Kiang-si. La partie civilisée de la population est, au rapport de M. Gutzlaff, originaire de la province de Fou-kiân, dont elle parle le dialecte. Le territoire chinois (à l'exclusion des aborigènes indépendants) est partagé en 14 districts, dont la population, d'après un recensement de 1819, était de 987 000 âmes. En 1855 elle était de 1 530 000 hab. Plus récemment on estimait la population totale de l'île à 2 500 000 hab., dont 1 million de Chinois.

De la haute région centrale que domine le *Outei-chaï* descendent de nombreux cours d'eau qui débouchent au pourtour de l'île.

Les montagnes servent de retraite à des tigres et à des rhinocéros, dont le nombre diminue ; il y a de grands ceris, des daims, du gibier de toute espèce. On y remarque une grande espèce de singe ressemblant à l'orang-outang. Il y a beaucoup d'insectes et de serpents très dangereux, entre autres la grande espèce de boa. On élève beaucoup d'abeilles, dont on exporte la cire ; un insecte, appelé en chinois *fé-la-tchoung*, produit une cire blanche dont on fabrique, dans la ville de Khoung-tchéou, une quantité considérable de bougies qui sont l'objet d'un grand commerce. Sur les côtes, en général très poissonneuses, on trouve l'huître à perles ; on y pêche aussi de beau corail. On prend sur le rivage beaucoup de tortues, qui donnent de belles écailles. Les rivières charrient de l'or, et, sous la dynastie des Thang, plusieurs districts payaient une partie des impôts en or du pays. A la même époque, il y avait des mines d'argent dans le voisinage du district de Onan-tchéou. Les salines, sur la côte, sont d'un grand produit.

Hoi-hou (Hai-kao en dialecte de Hai-nan), le port de Khoung-tchéou, a été ouvert en 1876 au commerce européen (traité de Tien-tsin, 1858). Nous empruntons au rapport du consul anglais de Hoi-hou, publié à la fin de 1877, d'intéressants renseignements sur le commerce de l'île et sur son avenir.

Khoung-tchéou (50 000 hab.), la capitale naturelle aussi bien qu'officielle de l'île, est située près de l'embouchure du Pochang-ho, la seule rivière de quelque importance, navigable pour les bateaux plats jusqu'à une distance d'environ 100 kil., et qui se déverse au-dessous de la ville dans la baie peu profonde de Ho-hou. Le mouillage pour les bâtiments étrangers est à environ 4 kil. 1/2 de l'embouchure de la crique et est bien protégé par un banc de sable ; le fond en est solide et résistant. Un bâtiment à vapeur peut y trouver refuge contre le typhon, avec moins de danger que dans le port de Hong-kong. Hai-nan a la réputation d'être dans une région exposée aux typhons, mais le consul anglais croit qu'il y a sur ce point beaucoup d'exagération ; il n'y a pas eu pendant toute l'année une seule bourrasque de cette nature, et une fois seulement le déchargement ou le départ des bâtiments a été retardé par le gros temps pendant une tempête du N.-E.

Il résulte des relevés des douanes que dans la première année de l'admission des étrangers à Khoung-tchéou environ 7250 tonnes de sucre ont été exportées de l'île. Les autres produits sont le sésame, la noix de hêtel, l'huile de noix et les cuirs. Pendant les neuf premiers mois qui ont suivi l'ouverture du port, d'avril à décembre 1876, les importations et exportations de marchandises par bâtiments étrangers se sont élevées à la valeur de 686 000 taëls ou environ 5 700 000 fr. Ces chiffres représentent seulement une certaine portion des transactions totales qui se sont effectivement opérées. La plus grande partie du commerce étant restée entre les mains des Chinois, intéressés à employer la navigation indigène. Le consul estime que ce résultat, en somme, est favorable et que le commerce étranger peut être considéré comme définitivement établi à Hai-nan.

La population aux alentours de Khoung-tchéou est paisible et industrieuse, dans de bonnes et excellentes dispositions, mais inférieure physiquement et moins entreprenante que les indigènes de Canton et de Swatow (Chateou), qui fournissent à Hai-nan ses principaux commerçants. Un grand nombre d'Hai-

namans vont s'établir à Singapour et en reviennent après avoir acquis une certaine fortune, de sorte que dans toutes les villes de l'île on trouve des personnes habituées aux étrangers et parlant un peu l'anglais. Le pays autour de Khoung-tchéou est caractérisé par les hameaux et les villages sont à moitié cachés dans des bosquets de bambous luxuriants et sont séparés les uns aux autres par des chemins de verdure coulant entre des haies de cactus ou d'épines sautes flanquées de bambous ; ces routes, comme elles le général, rappelleront assez celles de certaines parties de l'Angleterre, si l'effet pittoresque des cocotiers dénottant pas immédiatement le climat des tropiques. La chaleur en juillet, août et septembre a été de 26° à 52° centigr. Le thermomètre n'a atteint qu'une seule fois, en juin, 36°.

En évaluant les ressources naturelles de Hai-nan le consul anglais fait remarquer que cette île, pendant des centaines d'années, jusqu'à une époque tout à fait récente, a été dans un état chronique de guerre intérieure et extérieure, que les pirates étaient le fléau des côtes, et que souvent ils interceptaient pendant des mois entiers toute communication avec le continent, tandis que les sauvages de l'intérieur faisaient irruption dans les établissements chinois et empêchaient toute agriculture. La piraterie a été supprimée, et les autorités chinoises maintiennent que les étrangers ont les yeux sur eux feraient probablement des efforts plus sérieux qu'aujourd'hui, si l'occasion se présentait, pour maintenir l'ordre parmi les sauvages.

Parmi les industries de Hai-nan on signale la fabrication d'émaux cloisonnés et de beaux vases en métal.

BIBLIOGRAPHIE. — Klaproth, *Description de l'île de Hai-nan*, extr. des auteurs chinois ; Annales des Voy., 1827, t. VI, p. 145. — Mailfait, *Notes sur l'île de Hai-nan* ; Bulletin de la Soc. de Géogr., 1855, III, 519. — E. Tainor, *Geographical sketch of the island of Hainan* ; Canton, 1869, in-8°. — Swinhoe, *Journal of the North China Branch of the royal Asiatic Society* ; 1871 et 1872. — *Die Insel Hainan* ; Mittheil. der Geogr. Gesellsch., Vienne, t. VI, 1875. — Hirth, *Die Chinesische Provinz Huang-tung* ; Mittheilungen de Petermann, VII. — C. Stuhlmann, *Von der Insel Hainan* ; Globus, t. XXX, 1876. — *Carte du golfe du Tonquin et détroit d'Hainan* ; Dépôt de la Marine, n° 1844.

HAINAU, ou **HAYSNAU**. V. de la prov. de Silésie (S.-E. de la Prusse), présid. de Liegnitz, cercle de Goldberg-Hainau, à 20 kil. N. de Goldberg, sur la Deichsel, tribut de la Katzbach, affl. g. de l'Oder ; station du ch. de fer de Breslau à Berlin. 5350 hab. — Fabriques de drap et de toile ; teinturerie. — En 1528 Hainau fut pris par les Hussites. La division du général Maison y fut taillée en pièces en 1813 par la cavalerie prussienne.

HAINAUT. Pays formé par le bassin supérieur de l'Escaut, et pour une moindre portion par une certaine étendue du bassin moyen de la Meuse. Il appartient en partie à la France, en partie à la Belgique. La partie française est comprise dans les départements du Nord et des Ardennes ; la partie belge forme, sous le nom ici conservé de Hainaut, une province qui a Mons pour capitale.

Le pays qui devait plus tard former le Hainaut fut anciennement partie de la contrée des Nerviens, l'un des vingt-quatre peuples qui habitaient la Belgique au moment de la conquête romaine. Elle fut comprise dans l'Empire des Francs, et Tournay en fut un moment la capitale. C'est au VII^e siècle qu'elle prit le nom de *Hainaut*, de la petite rivière d'Haine qui traverse le Hainaut primitif. Ce pays, sous le nom de *Hainoum*, échut au roi Charles le Chauve dans le partage de la monarchie de Charlemagne. Dès le V^e siècle, le Hainaut avait des comtes particuliers ; il fut érigé en comté héréditaire, à la fin du IX^e siècle (873), pour servir de barrière contre les incursions des Normands. Rénier, premier comte du Hainaut, fut vaincu par Rollon, chef des Normands. Il fut créé duc de Lotharingie par Charles le Simple, en 912. Le Hainaut fut momentanément réuni à la Flandre en 1052, par le mariage de Richilde, fille de Rénier IV, avec le fils du comte de Flandre ; mais, par son administration tyrannique pendant la minorité de ses fils, Richilde aliéna la Flandre. Arnou, l'aîné, conserva la Flandre, et le cadet, sous le nom de Baulouin, continua la ligne des comtes de Hainaut. Baulouin V réunit derechef par un mariage les deux comtés, qui restèrent unis depuis 1191 jusqu'en 1279. A cette dernière date, qui est celle de la mort de Marguerite, fille aînée de Baulouin IX, les deux comtés furent séparés de nouveau, et le Hainaut échut en partage à Jean d'Avesnes, qui fut le chef de la troisième race des comtes de Hainaut. En 1536, le comté passa dans la maison de Bavière, qui commença une quatrième race de comtes de Hainaut ; la dernière héritière de cette race, la comtesse Jacqueline, après une jeunesse des plus acci-